

Contre les inégalités territoriales, il faut agir

7 mai 2013



Le rapport « Vers l'égalité des territoires » dirigé par Eloi Laurent et remis à Cécile Duflot fin février 2013 dresse un constat précis des inégalités territoriales. Des inégalités que le Compas observe au quotidien depuis vingt ans, notamment dans son travail auprès des centres communaux d'action sociale et des collectivités locales. Son estimation du taux de pauvreté au niveau des communes – une première en France – montre qu'au sein des plus grandes villes la part des populations concernées varie de 1 à 7 ([lire la note](#)).

Il est temps d'agir. L'écart grandit entre les discours et les actes, et nourrit une énorme frustration. Que faire ? La relance de la construction de logements sociaux à travers le programme national de renouvellement urbain a constitué une avancée qui reste insuffisante.

Elle n'empêche pas la progression de la pauvreté dans les quartiers ou les communes où elle était déjà la plus importante, qu'ils soient ou non intégrés à la politique de la ville.

La situation de notre pays demande un effort national de solidarité entre les territoires comme entre les personnes, semblable à ce que nous avons connu dans les années 1950. Les communes les plus riches peuvent faire davantage, en particulier respecter enfin la loi leur imposant de construire des logements sociaux [1] Mais il faut aller au-delà. Une redistribution dans laquelle chaque catégorie sociale et chaque territoire apporte sa contribution en fonction de ses moyens doit être programmée. La crise a amplifié les écarts en termes de capacités entre collectivités.

La construction de logements, mais aussi un véritable RSA pour les jeunes en difficulté d'insertion, l'amélioration des conditions d'hébergement collectif des personnes âgées dépendantes ou du nombre de places d'accueil pour la petite enfance, ne se feront pas sans ce vaste effort.

Le fait qu'il soit partagé, et non ciblé sur une poignée de communes ou de contribuables, est la condition même de son acceptation. Que ceux qui craignent les effets de nouvelles formes de redistribution réfléchissent bien à l'impact, demain, de leur aveuglement face aux inégalités d'aujourd'hui.

Hervé Guéry, économiste, directeur du Centre d'observation et de mesure des politiques sociales ([Compas](#)) et cofondateur de l'[Observatoire des inégalités territoriales](#). Extrait de la [Gazette.fr](#) (2 mai 2013).

Photo / © [floris70 - Fotolia.com](#)

[1] [Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains](#).

-
- [Emplacement](#) :
 - [Accueil](#) > [Points de vue](#) >
 - Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/Contre-les-inegalites-territoriales-il-faut-agir>